

Numéro 39, mars 2021

Paroisse catholique de Courthézon,
3 rue Jean Bruguères 84350 Courthézon.
06 37 82 68 72 doumas.regis@wanadoo.fr

La Paroisse courthézonne !

Les paroissiens de Courthézon parlent aux gens de Courthézon

Le mois de mars inaugure le printemps !



**C'est la saison qu'on attend,
celle de la renaissance des fleurs !**

Le Pape François a ouvert une année Saint-Joseph.

Il est bon de redécouvrir saint Joseph à l'occasion de sa fête, qui est le 19 mars.

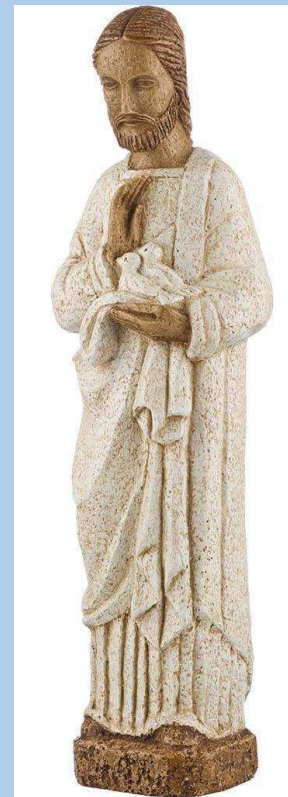
Ce qu'on sait

Seuls les évangiles canoniques peuvent être sources pour des affirmations sûres sur saint Joseph. On ne peut pas se fier aux textes apocryphes ou aux spéculations de certains théologiens. On sait qu'il a été l'époux de la Vierge Marie et qu'il était « charpentier », c'est-à-dire un artisan ayant un certain statut social. Mais on ignore tout de son âge et si, par exemple, il avait des ouvriers comme Zébédée, le père des apôtres Jacques et Jean. La seule autre chose que précise les évangiles est qu'il était de « la maison de David » et que lui et Marie vivaient à Nazareth, village de Galilée. Toutes les spéculations sur un premier mariage de Joseph, qui aurait eu ainsi des enfants, « frères de Jésus », sont vaines.

Saint Joseph

La foi des chrétiens leur fait dire que Joseph aimait Marie et qu'il a éduqué Jésus de la plus belle des manières. Nul ne doute qu'il ait été un saint et un grand saint ! C'est pourquoi il est juste de le célébrer et, particulièrement, dans le cadre de la « sainte famille », associé à Jésus et Marie.

Cette statue moderne de saint Joseph le montre portant deux colombes et les bénissant. C'est très juste : Jésus et Marie sont les deux colombes que Joseph a portées et bénit.



Le grand texte évangélique sur saint Joseph est dans l'évangile de saint Matthieu, ce qu'on appelle l'annonce à Joseph (1, 18-24). Mais il faut éviter les contresens et comprendre le texte dans sa signification profonde.

Marie, la mère de Jésus, avait été accordée en mariage à Joseph ; or avant qu'ils aient habité ensemble, elle fut enceinte par l'action de l'Esprit Saint. Joseph, son époux, qui était un homme juste, ne voulait pas la renvoyer par un acte public, il décida donc de la renvoyer en secret. Il avait formé ce projet lorsque l'Ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi ton épouse : l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ; elle mettra au monde un fils auquel tu donneras le nom de Jésus, c'est-à-dire « le Seigneur sauve », car c'est lui sauvera son peuple de ses péchés. Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l'Ange du Seigneur lui avait commandé : il prit chez lui son épouse, mais il n'eut pas de rapport avec elle et elle enfanta un fils auquel il donna le nom de Jésus.

Texte Interprétation

Joseph n'a pas l'intention de renvoyer Marie parce qu'il a des doutes sur son honnêteté. Tout au contraire ! Et il faut se poser la question : comment sait-il que Marie est enceinte ? Il le sait parce qu'elle le lui a dit et elle lui a dit comment. Ce n'est pas l'ange qui le lui apprendra ! Alors, Joseph, en homme « juste », estime qu'il n'est pas en droit de garder Marie, car il ne peut pas avoir de droit de père sur un enfant conçu par l'action de l'Esprit Saint. Mais il est exclu de renvoyer Marie « publiquement », c'est-à-dire dans l'infamie. Son projet est de la renvoyer « secrètement » : dans le plus grand respect. C'est ainsi qu'il y a intervention divine : il faut que Joseph soit le père de Jésus pour être inséré dans la filiation davidique. Si par Marie Jésus est Fils de Dieu devenu homme, c'est par Joseph qu'il est « fils de David » et donc « Messie », qu'on a traduit en grec par « Christ ».